

PROCES-VERBAL
DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 MARS 2024

Le 22 mars 2024,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2024

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle.

Pouvoir(s) : CADORET Anita à Éric CHAIGNAUD

Absent(e)(s) : Isabelle LASNIER

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 17 - Votants : 18

Le quorum de 10 est atteint.

Secrétaire de séance : MARTY Didier

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du 05 février 2024
2. Rapport sur les décisions prises par délégations
3. Délégations du Conseil Municipal au Maire
4. Reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de Péreuil
5. Ajout d'un dossier pour l'enquête publique de voirie
6. Convention avec Coteaux Fleuris pour Mémoire de nos Villages
7. Création d'un budget annexe (projet OAP)
8. Compte de gestion 2023 commune
9. Compte de gestion 2023 budget annexe du lotissement de la Renardière
10. Compte de gestion 2023 budget annexe du lotissement de Bellevue
11. Compte administratif 2023 commune
12. Compte administratif 2023 budget annexe du lotissement de la Renardière
13. Compte administratif 2023 budget annexe du lotissement de Bellevue
14. Affectation des résultats 2023 commune
15. Affectation des résultats 2023 budget annexe du lotissement de la Renardière
16. Affectation des résultats 2023 budget annexe du lotissement de Bellevue
17. Vote des taux 2024 des impôts locaux
18. Budget primitif 2024 commune
19. Budget primitif 2024 budget annexe du lotissement de la Renardière
20. Budget primitif 2024 budget annexe du lotissement de Bellevue
21. Questions et informations diverses

Le Maire ouvre la séance à 18h45

1. Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du 05/02/2024.
2. Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
3. Approbation, à l'unanimité de précisions pour la délibération de délégations du Conseil au Maire dans l'exercice du droit de préemption et de celui des actions en justice.
4. Approbation, à l'unanimité, de la reprise de 40 concessions en état d'abandon au cimetière de Péreuil. Il s'agit de la fin de la procédure engagée en 2020. La commune conservera le caveau de la concession n° P1-E-135 pour servir de caveau communal et d'ossuaire au cimetière de Péreuil. L'avenir des autres caveaux repris sera revu à une réunion ultérieure.
5. Ajout d'un nouveau dossier à la prochaine enquête publique de voirie : n° 14 Projet de déclassement d'une partie de la voie communale n° 219 aux Ouvrards à Aubeville.
Pour simplification des références lors de l'enquête, les 13 points précédents sont également repris dans la délibération. Approbation de l'ensemble à l'unanimité.
6. Accord à l'unanimité, pour passer une convention avec l'Association « Coteaux Fleuris » pour l'action « Mémoire de nos Villages », pour l'année 2024, sous réserve de réécrire le point 1 relatif à la participation financière et aux engagements de la commune.
7. Accord à la majorité de 17 pour et 1 abstention (I. CATINOT) pour la création du budget annexe du terrain de l'OAP dans le bourg de Jurignac. Ce terrain est, à l'unanimité dénommé « Espace DEFRANCE »
8. Approbation à l'unanimité du compte de gestion du receveur, exercice 2023, budget général.
9. Approbation à l'unanimité du compte de gestion du receveur, exercice 2023, budget annexe du lotissement de la Renardière.
10. Approbation à l'unanimité du compte de gestion du receveur, exercice 2023, budget annexe du lotissement de Bellevue.

Le Maire quitte la salle, la séance est présidée par Jean-Michel CHABOT

11. Approbation à l'unanimité du compte administratif 2023, budget général qui présente :
 - Un excédent de clôture en fonctionnement de 763 272,87 €
 - Un déficit de clôture en investissement de 86 650.17 €
 - Un besoin de financement des restes à réaliser de : 23 704.00 €
12. Approbation à l'unanimité du compte administratif 2023, budget annexe du lotissement de la Renardière qui présente :
 - Un excédent de clôture en fonctionnement de 38 498,69 €
 - Un excédent de clôture en investissement de 117 500.00 €
13. Approbation à l'unanimité du compte administratif 2022, budget annexe du lotissement de Bellevue qui présente :
 - Un excédent de clôture en fonctionnement de 0.00 €
 - Un excédent de clôture en investissement de 0.00 €

Le Maire est invité à revenir dans la salle et il reprend la présidence de la séance.

14. Affectation à l'unanimité des résultats pour la commune : l'excédent de 763 272,87 € est affecté pour 110 354,17 € au compte 1068 afin de combler le déficit d'investissement et de financer le solde des restes à réaliser et pour 652 918,70 € en excédent à reporter pour le budget 2024 en fonctionnement.
15. Affectation à l'unanimité des résultats pour le budget annexe du lotissement de la Renardière : 38 498,69 € en excédent à reporter en fonctionnement et 117 500.00 € en excédent à reporter en investissement au budget 2024.
16. Affectation à l'unanimité des résultats pour le budget annexe du lotissement de Bellevue : aucun report.
17. Approbation à l'unanimité pour maintenir le taux des impôts locaux 2024 identiques à ceux de 2023 à savoir :
 - **TH** (taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : **8,00 %**
 - **TFB** (taxe foncière bâtie) : **38,52 %**
 - **TFNB** (taxe foncière non bâtie) : **32,35 %**
18. Approbation à l'unanimité du budget général 2024, qui s'équilibre à :
 - 1 563 118.70 € en fonctionnement
 - 909 522.87 € en investissement
19. Approbation à l'unanimité du budget annexe du lotissement de la Renardière 2024, qui s'équilibre à :
 - 119 704.00 € en fonctionnement
 - 149 199.00 € en investissement
 -
20. Approbation à l'unanimité du budget annexe du lotissement de Bellevue 2024, qui s'équilibre à :
 - 183 492.00 € en fonctionnement
 - 136 894.08 € en investissement

21. Questions et informations diverses :

- Nom pour espace OAP
Nom attribué : Espace DEFRANCE, voir délibération n° 8
- Point sur aménagement espace OAP
Le Maire présente le plan élaboré par le bureau d'études. Les élus échangent sur les projets professionnels et d'habitat. Le dossier sera revu plus en détail à une prochaine réunion pour l'autorisation de déposer la demande de permis d'aménager.
- Proposition crèche
Le Maire présente le plan d'implantation potentielle d'une crèche sur le terrain de l'OAP. Le dossier sera revu ultérieurement, comme le point précédent.
- Proposition unité Alzheimer
Le Maire informe l'assemblée d'un possible projet d'installation d'un second pavillon de CetteFamille. Dossier à revoir pour l'horizon 2025.
- Point sur lotissement de Bellevue
Le Maire présente le dernier plan d'implantation du bureau d'études pour le lotissement de Bellevue. Il informe l'assemblée qu'il sera probablement à revoir afin de répondre en tout point aux contraintes du PLUi. Il a prochainement rendez-vous, accompagné du gérant du bureau d'études avec le service instructeur de l'urbanisme.

- Résultats Aire de Camping-car
Monsieur Philippe VERGNION, présente les premiers résultats d'occupation de l'aire de camping-cars. Un point plus précis sera fait prochainement.
- Direction des écoles
Le Maire informe l'assemblée que les deux directions des écoles de Jurignac et de Péreuil seront rassemblées à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.
- Concert du 8 juin
Madame Elsa BOIBELET-AVRIL explique que le concert prévu le 08 juin avec la Musique des Forces Aériennes de l'Armée de l'Air et de l'Espace doit être reporté en raison de la réserve électorale. Elle tente de le reprogrammer sur une date de 2024, après les élections ou bien sur 2025.
- Elections du 09 Juin
Les Elus établissent les permanences pour les bureaux de vote du 09 juin.
- Adressage
Les Elus se répartissent pour créer des groupes sur les communes historiques qui seront chargés de travailler sur les modifications de certaines adresses, indispensables à leur bonne intégration dans la base nationale d'adresse.
- Recherche de médecins avec Coteaux-du-Blanzacais
Le Maire fait le point sur l'avancement des recherches. Rien de concret à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clos la séance à 22h00

*En Mairie le 29 mars 2024,
Le secrétaire, Didier MARTY*



Le Maire, Guy DECELLE

